

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 86 (1994)  
  
**Vorwort:** Vous avez dit Romandie?

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 25.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Vous avez dit Romandie?

Oui, nous avons dit! Et nous estimons qu'il n'y a aucune raison de penser que la réalité «Romandie» doive disparaître sous celle de «mouvement syndical» ou de «mouvement des travailleuses et des travailleurs». Ces termes ne s'excluent en effet pas.

La Romandie, la Suisse romande, ça existe. On y parle une langue, le français, qui n'est pas la langue des autres régions du pays. On s'y réfère d'abord, consciemment ou non, en quelque domaine que ce soit (c'est-à-dire des starlettes de la chansonnette aux grands noms de la politique, sans oublier les fromages et les marques de voiture, etc.) aux réalités culturelles françaises, à tout le moins francophones. Normal, logique, puisque ces réalités nous parviennent dans une langue directement accessible. C'est là le niveau minimal de ce que l'on pourrait appeler un substrat culturel.

Aujourd'hui, la crise économique qui frappe – entre autres! – la Suisse se fait sentir nettement plus violemment en Suisse romande que dans le reste (en moyenne) du pays. Qu'est-ce à dire? Une région économique – définie sur la base de critères tels – recouvre-t-elle la région linguistique et culturelle? On est en droit de se le demander, sans pour autant prétendre que la réponse ou les réponses à cette question, aussi élaborées soient-elles, pourraient nous amener sur le terrain fort complexe de différences de structures économiques à expliquer par des différences d'ordre purement culturel et/ou historique. Que non!

Il nous a paru intéressant, voire il nous apparaît nécessaire, de bien connaître toutes les réalités dans et par leurs différences. Une intelligence même minimaliste l'exige, sans hypothéquer aucunement les conclusions auxquelles elle pourra aboutir un jour. Ainsi, ce savoir, plus il sera profond et exhaustif, mieux il nous permettra d'être efficace sur notre propre terrain, celui du syndicalisme, des réalités socio-économiques à l'intérieur d'entités notamment culturelles. Un terrain qui va du «recrutement» de nouveaux membres aux négociations collectives avec le patronat (régional, national ou international), en passant par l'action sociale, au rayon des 1<sup>er</sup> Mai, des tables rondes et des manifestations publiques.

Mais qu'on ne s'y méprenne pas: ce numéro de la *Revue syndicale suisse* ne prétend absolument pas offrir le savoir si indispensable que nous venons de mentionner. Bien plutôt, il aimerait d'abord servir d'invitation, d'incitation à «creuser dans cette direction». L'échantillon – volontairement restreint ci-après – de matériel chiffré que nous offre le chercheur syndicaliste Jean-Claude Prince est une première (J.-C. Prince est déjà allé beaucoup plus loin dans son ouvrage sur les CCT cité plus loin) ouverture concrète dans cette direction. Les réponses fournies par l'économiste Jean-Pierre Ghelfi esquissent déjà quelques unes des particularités «économiques» de la Romandie. Quant à Alberto Cherubini, le rédacteur syndical, il vient nous rappeler que l'on ne saurait sombrer dans le particularisme effréné (aux seules fins de misérabilisme: «Le chômage frappe seulement les Romands!»).

On l'aura compris: c'est en tant que Romand ET syndicaliste, syndicaliste ET Romand que nous aimerions aborder toutes ces réalités pour mieux les connaître et, donc, mieux les transformer. N'en déplaise à qui préférerait – en est-il vraiment? – troquer un internationalisme ouvrier tombé, du moins momentanément, en obsolescence contre un genre de «nationalisme de gauche»? Durant la préparation de ce numéro de la *Revue syndicale suisse*, il nous est en effet arrivé de rappeler à certains «hommes de terrain» que, dans le secteur économique qui est le leur, les réalités, vue d'un œil syndical, divergent parfois concrètement selon que l'on se trouve sur l'une ou l'autre rive de la Sarine. Le voir, c'est déjà essayer de le comprendre. Et, comme déjà dit, le comprendre c'est peut-être déjà se donner les moyens d'améliorer son efficacité. Syndicale, elle aussi. fq

## Romandie: crise et sortie de crise

*Une interview de Jean-Pierre Ghelfi, économiste-conseil de la FTMH.*

Face à la crise actuelle, ou peut-être d'abord à cause de sa violence, la Suisse romande (ou latine, avec le Tessin) est apparue des plus vulnérables. Pas question cependant de sombrer dans un misérabilisme plus ou point revendicatif ni dans un régionalisme militant de registre exacerbé. Notre intention est beaucoup plus modeste – mais d'autant plus importante, pensons-nous – car elle consiste à essayer de déterminer, dans une étape initiale, quelques unes des notions et réalités fondamentales sans la connaissance desquelles, il ne sert à rien de parler, au présent comme à l'avenir, de cohésion nationale prometteuse ou menacée.

*Revue syndicale suisse (RSS): Selon toi pourquoi existe-t-il une telle différence entre Suisse romande (plus le Tessin) et Suisse alémanique en matière de chômage?*

Jean-Pierre Ghelfi (J.-P. G.): Pour répondre avec précision, il faudrait disposer d'informations statistiques détaillées sur la structure industrielle et commerciale des différentes régions du pays... qui malheureusement n'existent pas.

Il faut tenir compte aussi du fait que la détermination du nombre réel de chômeurs/euses est difficile. L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) en recense officiellement 187 000 (février 1994), alors que les services économi-